

Communiqué – 10 avril 2019

TOP DÉPART DE L'ÉDITION 2019 DU CONCOURS « S'ENGAGER POUR LES QUARTIERS »

Parce que rénover c'est aussi innover, l'ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine) et la Fondation FACE (Fondation Agir Contre l'Exclusion) annoncent le lancement de la 8^{ème} édition du concours « S'ENGAGER POUR LES QUARTIERS ».

Depuis 8 ans, le concours a permis d'accompagner et de faire connaitre près de 100 acteurs locaux fortement impliqués pour le développement local de leur territoire, dont notamment VRAC qui offre un réseau d'achat en commun, « SEVE le bois de deux mains » un chantier d'insertion réalisant des meubles en bois, ou encore Efficience 59, une agence de communication solidaire.

Ce concours national, organisé par FACE et par l'ANRU, se décline en 6 prix thématiques. Chaque prix thématique est parrainé par un partenaire engagé pour les quartiers ;

- Prix de l'insertion professionnelle
Parrainé par le CGET
- Prix de l'inclusion numérique
Parrainé par CRITEO
- Prix de l'innovation sociale
Parrainé par ENGIE
- Prix du sport inclusif
Parrainé par (partenaire en cours de confirmation)
- Prix de l'engagement en faveur des territoires fragiles
Parrainé par la Fondation MUTUALIA GRAND OUEST
- Prix « habiter mieux, bien vivre ensemble »
Parrainé par l'Union Sociale pour l'habitat

QUI PEUT CANDIDATER A CE CONCOURS ?

Les structures publiques et privées relevant de l'intérêt général (associations, collectivités et établissements publics, organismes HLM ...) qui portent un projet d'innovation économique, sociale et/ou environnementale dans l'un des quartiers bénéficiant d'un programme de renouvellement urbain¹.

POURQUOI DEVENIR CANDIDAT A CE CONCOURS ?

1. Être candidat à un prix, c'est avoir la possibilité de faire connaitre son projet à des acteurs publics et privés issus d'univers professionnels divers. C'est aussi **avoir accès à un hub numérique** qui permettra de partager des bonnes pratiques avec les autres acteurs de l'innovation dans les quartiers ;
2. Être sélectionné parmi les 3 nominés de son prix pour le Grand Jury du concours ouvre la possibilité de **bénéficier d'un accompagnement par les partenaires** du concours, pour booster la construction de son projet ;
3. Devenir lauréat d'un des 6 prix permet d'**obtenir la somme de 10 000 euros**, pour faire passer un cap à son projet local.

DATES CLÉS :

- 9 avril – Ouverture des inscriptions sur le site
 30 mai minuit – Clôture des inscriptions
 Juin – Sélection des nominés pour le Grand Jury
 Octobre – Grand Jury et remise des prix aux lauréats
 Novembre-décembre - mise en place d'une semaine de valorisation des initiatives locales (plus d'informations à venir prochainement)

INFORMATIONS ET CANDIDATURE

→ sengagerpourlesquartiers.fondationface.org

QUESTIONS COMPLÉMENTAIRES

→ concours2019@fondationface.org

¹ Quartiers ayant bénéficié du PNRU, bénéficiant du PNRQAD ou du NPNRU. Ces quartiers portent des « projets de renouvellement urbain » visant à transformer profondément les territoires dans le but de favoriser la mixité sociale et fonctionnelle de l'ensemble du territoire national.

Le concours « S'ENGAGER POUR LES QUARTIERS » est une initiative de l'ANRU et de la Fondation FACE.



L'ANRU met en œuvre des projets de **renouvellement urbain** afin de transformer les conditions de vie de 5 millions d'habitants. A travers le Programme National de Rénovation Urbaine (PNRU), le Programme « Quartiers Anciens » (PNRQAD), et le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU), l'ANRU intervient notamment sur les logements, les espaces publics, les équipements scolaires, les crèches, les commerces, l'activité économique.

L'ANRU est également opérateur au titre du **Programme d'Investissements d'Avenir (PIA)**, pour la mise en œuvre de projets destinés à la Jeunesse, à la Ville et aux Territoires durables ainsi qu'au co-investissement et à l'innovation dans les Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville.

Pour en savoir plus : www.anru.fr



Véritable laboratoire **d'innovations sociétales et territoriales d'entreprises**, FACE s'engage contre toutes les formes d'exclusion. Sa vocation d'intérêt général vise à développer l'entreprise responsable, l'emploi pour tous, l'égalité des chances dans l'éducation, l'accès aux droits aux biens et aux services ainsi que la cohésion et le développement des territoires, au bénéfice du plus grand nombre (950 000 personnes / an).

FACE conduit ses actions en partenariat avec l'Etat, les collectivités territoriales et les acteurs associatifs et institutionnels locaux. Reconnue d'utilité publique, la Fondation, rassemble et mobilise aujourd'hui plus de 6 000 entreprises locales et nationales, Grands Groupes et PME, souhaitant s'inscrire dans une relation dynamique avec leur environnement.

Le concours est organisé en partenariat avec :

